

Sophie Auillé

Quel « récit » dans la passe ?¹

Je vous avouerai en guise d'introduction que l'idée de parler ici, dans ce cadre des réunions publiques du collège de la passe, n'a pas été sans terriblement m'intimider, c'est-à-dire franchement m'inhiber.

Lorsque la proposition m'en a été faite par Anne-Marie Braud au nom du collège, j'ai accepté, y voyant peut-être sans trop me le formuler une sorte de « passage obligé » pour les A.E. nouvellement nommés. Je n'imaginai pas que cela se révélerait pour moi un exercice beaucoup plus difficile que celui qui a consisté à faire l'an dernier un séminaire sur l'après-coup de la psychanalyse. Il est vrai que je n'y étais pas seule, puisque je le faisais avec Thierry Longé. Il est vrai aussi que le cadre, un peu décalé dirais-je par rapport à la passe, me convenait très bien.

Sans pour autant en faire une litanie, je ne vous épargnerai pas les causes que j'ai pu repérer à l'appréhension qui m'a saisie à l'idée de parler de la passe dans ce cadre du collège.

Il me semble tout d'abord que cette inhibition tient pour partie au fait que je ne suis pas actuellement dans le collège, donc dans le dispositif, et à même si ce n'est de traiter, du moins de poser, un certain nombre de questions qui peuvent s'y rencontrer. Du dispositif je ne connais pour le moment que la place de passant, et plus lointainement celle de passeur, puisqu'il y a une quinzaine d'années maintenant, j'avais été tirée au sort, désignée donc comme passeur par mon analyste, pour être le passeur de ce qui s'appelait alors, dans un premier tour de fonctionnement du dispositif, « jury de passe », à l'École lacanienne de psychanalyse dont j'étais membre. Il s'agit d'une position de passeur assez particulière, puisque ce passeur-là n'entend pas les passants mais leurs passeurs venus témoigner de ce qu'ils ont entendu. Je n'insisterai pas, mais sans doute, à côté de ma propre passe, cela m'a-t-il donné du grain à moudre pour ce que je voudrais essayer de vous dire aujourd'hui à la fois sur la question du texte et sur la question du cas clinique.

¹ Intervention faite le 4 octobre 2003 dans le cadre des réunions publiques du collège de la passe, à l'I.P.T. à Paris. Le caractère oral de cette communication a été volontairement gardé.

Une autre des raisons qui ont contribué à cette inhibition, c'est le fait d'avoir été invitée à parler dans le cadre de ce collège en tant qu'A.E. récemment nommée. Vous vous souvenez peut-être de cette formule géniale de Jean-Luc Godard remerciant, lors d'une remise de Césars je crois, « les professionnels de la profession ». Bien sûr, je force le trait, mais il me semble que nous avons à être extrêmement prudents quant au fait de faire de la passe, et de ce qui pourrait s'en dire, un domaine réservé en quelque sorte à des « professionnels de la profession ».

Enfin, dernière raison, peut-être la plus importante : c'est très délicat, me semble-t-il, de parler d'une façon juste de la passe quand on en sort à peine, c'est-à-dire en parvenant à éviter trois écueils principaux :

– le premier serait, si je puis m'exprimer ainsi, de « recracher » un savoir théorique déjà su ;

– le second écueil que je vois serait de parler de la passe d'une façon qui soit si personnelle, si singulière, qu'elle ne puisse être partageable avec d'autres. La passe a lieu — ou pas — une fois dans le dispositif, on ne la refait pas devant un autre public, même si la nomination n'est pas si simple à endosser et que l'on peut être pris dans un tourbillon imaginaire qui entraîne à vouloir tenter de justifier aux yeux des quelques autres de la communauté analytique que l'on s'est choisie, mais surtout à tenter de justifier à ses propres yeux cette nomination. Dans un article paru dans les *Carnets* de l'EPSF et repris dans les deux volumes consacrés à la passe récemment publiés, Solal Rabinovitch écrivait quelque chose qui me semble très juste : « [...] on ne demande pas à un A.E. de témoigner *de* sa passe, mais on lui demande de témoigner *avec* sa passe, comme on écrit avec une plume [...] »² ;

– le troisième écueil que je vois consisterait à parler de la passe, du dispositif, dans une certaine ferveur, un enthousiasme militant, qui en tant que tels peuvent être problématiques. S'il semble bien, je cite, que c'est « par ce trou de la passe et par ce trou seulement que l'analyse garde une chance de respirer et de survivre³ », il est certain aussi, comme l'avait fait remarquer l'an passé Jean-Guy Godin, lors d'une réunion publique du collège, que la proposition porte en elle aussi le risque de devenir « un idéal trop pesant, trop fort⁴ », il se demandait aussi s'il est possible d'éviter cette

² Solal Rabinovitch, « L'écart », *Travaux sur la passe*, vol. I, *Carnets de l'EPSF*, p. 75.

³ « Autour de la passe », *Scilicet* n° 4, Paris, Seuil, 1973, p. 239.

⁴ Jean-Guy Godin, « Intervention du 4 mai 2002 », *Carnets de l'EPSF*, n° 41, septembre-octobre 2002, p. 19.

penne à l'idéalisation. « À certains moments, ajoutait-il, j'ai eu comme un effet de trompe-l'œil, l'impression que "la passe et la fin de l'analyse" repoussaient tous les autres objets de travail de l'école dans l'obscurité⁵. »

Ces trois écueils que j'ai signalés relèvent à mon sens de la même logique, à savoir de cette difficulté, quasi une impossibilité, de dire de façon directe quelque chose du réel en jeu dans l'expérience analytique. Et c'est bien pour ça que si quelque chose peut en être attrapé, attrapé au vol, pourrait-on dire, dans tous les sens du terme, cela ne peut être que dans un circuit en chicane comme celui qu'offre le dispositif de la passe.

Alors, pour en venir plus précisément à mon objet, je suis partie d'une question qui a été la mienne dans ma propre passe, question qui a trouvé un écho dans les quelques textes de passe qu'il m'a été donné d'entendre dans cette expérience ancienne de passeur. Je la formulerai, de façon approximative, de la manière suivante : qu'est-ce qu'un « récit » dans la passe ? quelle est sa consistance ? Cette question est nouée pour moi à une autre très ancienne, toujours d'actualité, et qui a sans aucun doute motivé mon passage par le dispositif : comment arriver à parler de la psychanalyse d'une façon qui soit théoriquement rigoureuse, sans pour autant devenir un discours dogmatique, fermé ? C'est une question aussi pour ce qu'il en est de la transmission du savoir théorique noué au savoir textuel.

Dans un article paru dans *Scilicet*, « S'autoriser ? Temps d'impasse et de passe chez Freud », on peut lire ceci : « Comment devons-nous comprendre que la productivité métaphorique de l'analysant, dont les trouvailles incessantes sont le témoignage, n'habite plus, si souvent, son discours théorique pour peu qu'il soit devenu analyste⁶ ? » Et l'auteur de poursuivre : « [...] sa théorisation aura-t-elle l'accent de vérité, du mi-dit, de l'inter-dit, ou bien, [...] sera-t-elle marquée de ce que les signifiants de la théorie freudienne non seulement n'y fonctionnent pas comme tels, mais au contraire arrêtent et ferment ce qui s'était ouvert pour lui dans son analyse⁷. »

Dans le texte de la « Proposition », Lacan, au moment où il introduit la fonction des passeurs, écrit ceci : « C'est à eux qu'un psychanalysant, pour se faire autoriser comme analyste de l'école, parlera

⁵ *Id.*, *ibid.*

⁶ « S'autoriser ? Temps d'impasse et de passe chez Freud », *Scilicet* n° 6/7, Paris, Seuil, 1976, p. 223.

⁷ *Id.*, *ibid.*, p. 226.

de son analyse » et il enchaîne : « et le témoignage qu'ils sauront accueillir du vif même de leur propre passé sera de ceux que ne recueille jamais aucun jury d'agrément⁸. »

Je reviendrai sur cette deuxième partie dans un second temps, m'attardant pour l'instant sur les éléments de la première partie.

« Pour se faire autoriser comme analyste de l'école » implique une adresse et imprime sans doute un certain style. Ce que le passant a à dire est pris dans cette adresse à une école, à quelques autres, ce n'est pas ni raconter sa vie, sa cure, comme ça, juste pour l'amour de l'art, ni parler à bâtons rompus (et pourtant c'est aussi ça !), sans arrière-plan théorique. Ceci recoupe la question du premier écueil dont je parlais tout à l'heure. Il peut y avoir la tentation, pour le passant, de « montrer » qu'il « sait pousser les boutons qu'il faut pour que ça s'ouvre dans l'inconscient⁹ », perdant ainsi le fil de ce qu'il a à dire de son expérience propre.

Ce qu'a à dire le passant, aussi singulièrement qu'il puisse l'exprimer, s'inscrit dans un registre, dans un champ qui est celui de la psychanalyse, ce n'est pas un récit hors contexte, hors cadre, rappelons-nous ici le propos de Lacan toujours dans la « Proposition » : « [...] retirez l'œdipe, et la psychanalyse en extension, dirai-je, devient tout entière justiciable du délire du président Schreber¹⁰. »

Ceci pose la question de la transmission du savoir théorique, on sait bien sûr que ce n'est pas ça qui est en jeu dans le dispositif, cependant c'est là aussi une réelle question, qui se pose peut-être avec plus d'âpreté aujourd'hui, vingt ans après la mort de Lacan.

C'est à eux, les passeurs, donc, que le passant parlera de son analyse. Le « de » son analyse, c'est à la fois bien sûr « à propos de » son analyse, c'est-à-dire en faire le témoignage, un récit, qui est re-lecture. Mais le « de » son analyse c'est aussi « à partir » de son analyse, de ce point de vue particulier qui est celui de la fin d'une cure, et ici l'affaire se corse un peu plus.

Qu'est-ce donc faire le récit de son histoire, de sa cure, de son histoire dans la cure, dans ce moment même où précisément il ne s'agit pas, il ne s'agit plus, de conter, de raconter, dans ce moment même où ce à quoi

⁸ J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Scilicet*, n° 1, Paris, Seuil, 1968, p. 27.

⁹ *Id.*, « Intervention au congrès de Montpellier », novembre 1973, *Lettres de l'École freudienne*, n° 15.

¹⁰ *Id.*, « Proposition... », *op. cit.*, p. 27.

l'on tenait, dans tous les sens du terme, son roman familial, en quelque sorte, n'a plus cours ? Dans le moment où une histoire, pour colorée qu'elle ait pu être, voire romanesque à souhait, se réduit à quelques signifiants, la structure narrative est forcément mise à mal.

Comment parler de son analyse, puisque « le moment de la passe serait celui où l'on renoncerait à parler de soi en connaissance de cause, où l'on assumerait l'impossible du dire et la certitude d'une perte¹¹ » ?

Comment dire le plus intime sans retomber « dans le tableau », à entendre là également dans toutes ses acceptions, puisque celui-ci n'est plus de mise, au point, comme l'exprime Françoise Samson dans un article des *Carnets* que le passant, « délesté des petits cailloux qu'il a laissés chez les passeurs, s'aperçoit que l'opération a un peu plus encore déréalisé le trauma, à savoir ce qui l'avait poussé à entreprendre une analyse, ce qui peut à l'occasion s'exprimer ainsi : “Mais il ne m'est rien arrivé du tout¹² !” »

Comment dire « rien » ? Quelle peut être la structure énonciative de ce « rien » ? Quel genre de récit va trouver à dire ce « rien » atteint dans ce moment où « mon histoire » se révèle dans sa veine de fiction ?

Vous connaissez sans doute cette nouvelle de Borges, « Les ruines circulaires » dans laquelle un homme s'assigne pour tâche de rêver un autre homme : « il voulait le rêver avec une intégrité minutieuse et l'imposer à la réalité¹³ ». Il finit, après bien des tentatives infructueuses, par y parvenir, mais pour réaliser à ce moment-là que lui-même est une apparence, qu'un autre est en train de le rêver ». Il me semble que dans ce moment de destitution subjective où est le passant, c'est quelque chose de cet ordre qui se dit, qui cherche en tout cas à se dire.

Je ne sais pas si c'est une bêtise de dire les choses comme ça, mais n'y aurait-il dans la passe une sorte de « condensé à l'envers » de ce que l'on appelle les entretiens préliminaires ? De ce qui peut se déduire dans la fin d'une cure, il apparaît que dans ces fameux entretiens préliminaires était contenu en germe, sans le savoir, le déploiement de l'analyse à venir.

Il y a dans ce moment de la passe une certaine analogie avec ce qui peut se passer dans la cure avec les rêves : il y a un temps où les rêves apparaissent comme de belles histoires, qui n'en finissent pas, des romans

¹¹ « Autour de la passe », *op. cit.*, p. 239.

¹² F. Samson, « Je suis venu(e) vous dire... », *Travaux sur la passe*, vol. I, *op. cit.*, p. 92.

¹³ J. L. Borges, « Les ruines circulaires », *Fictions*, Paris, Gallimard, coll. Folio.

fleuves faits pourrait-on presque dire pour les raconter à son analyste, et un temps où ils se réduisent à ce qu'ils sont, à savoir des signifiants.

D'où ma question sur la structure du récit du passant : il ne peut se contenter de dresser un inventaire, une liste, de ses signifiants, il faut bien que son texte ait une structure de récit a minima pour qu'il y ait là du transmissible. Cela pose aussi la question de ce qui se joue côté cartel et d'une possible trop forte attente d'un récit en bonne et due forme, quasi exhaustif. La capacité à se laisser surprendre est ici essentielle.

Cette question de la structure du récit dans la passe m'a entraînée sur une voie que je ne pensais pas emprunter au départ, à savoir celle du cas clinique, parce que là aussi il y a quelque chose qui ne peut se dire de façon directe.

Michel de Certeau, dans son article « Le roman psychanalytique. Histoire et littérature », rappelle cette remarque de Freud dans les *Études sur l'hystérie*, en 1895, s'étonnant que ses « histoires de malades se lisent comme des romans et qu'elles soient pour ainsi dire dépourvues du caractère sérieux de la scientificité¹⁴ ». Selon Michel de Certeau, adopter le style du roman, c'était renoncer à la présentation de cas telle que la pratiquait Charcot, qui consistait en observations, en tableaux. Le tableau de Charcot se transforme en roman.

Il y a de cela dans la passe, il s'agit en quelque sorte de produire l'écriture du texte de son propre cas, texte qui, comme tout texte, implique une multiplicité de lectures. Le dispositif met en œuvre cette possibilité.

On pourrait dire, d'une certaine façon, que la passe, en son dispositif, c'est la clinique freudienne en acte. Elle y met en relief ce qui fonde sa spécificité.

Cela m'a amenée à réfléchir à un certain nombre de points concernant ce qu'il est convenu d'appeler la clinique.

Il y a un réel problème aujourd'hui entre l'écart toujours plus grand entre ce qu'il en serait de la clinique et ce qu'il en serait de la passe. Petite remarque en passant : dans les *Carnets de l'EPSF*, nous indiquons sous des rubriques différentes, comme si c'étaient des choses somme toute hétérogènes, ce qui relèverait de la clinique et ce qui relèverait de la passe. C'est quelque chose que l'on entend communément de la part de ceux qui se présentent comme des « cliniciens ».

¹⁴ M. de Certeau, *Histoire et psychanalyse. Entre science et fiction*, Paris, Gallimard, coll. Folio histoire, p. 110.

À ce propos, comment est-il possible d'entendre encore, comme c'est le cas dans notre milieu : Untel, c'est un bon clinicien, tel autre un théoricien. Comment, après Lacan, ce clivage peut-il être reconduit de la sorte ?

Notons que ceux qui se présentent comme des cliniciens font souvent valoir que la passe serait une procédure qui concerne seulement la fin de l'analyse, une procédure « habilitante », en quelque sorte, par laquelle l'on ne serait plus concerné ensuite.

Michel de Certeau fait remarquer que si les cas surabondent chez Freud, ils sont étrangement absents chez Lacan, en tout cas sous cette forme que l'on peut qualifier de romanesque. Peut-être avons-nous à prendre la mesure que la « Proposition », en portant l'accent sur le psychanalyste (et comment faire autrement ?) a entraîné dans ses suites une sorte de disjonction entre ce qui serait du registre de la passe, horizon indépassable, et ce qui serait du registre de la clinique « de tous les jours », si je puis dire. D'où mon petit couplet de tout à l'heure sur les risques et peut-être les impasses de la spécialisation.

Dans le discours à l'EFP qu'il fait en décembre 1967 en réponse aux réactions suscitées par la « Proposition », Lacan parle beaucoup de cette question de la clinique, ironisant sur ceux qui prennent l'air entendu de celui qui en tient un bout de plus qu'aucun de sa classe, sur ceux qui parlent des droits acquis de leur écoute, des vertus de leur contrôle et de leur goût pour la clinique. Dans ce discours, il développe longuement ce qu'il en serait du « non analyste ».

Il semblerait que ce qui était alors une nécessité dans la conjoncture de l'époque ait fait force de loi, et il y a sûrement quelque chose de problématique dans un certain abandon aujourd'hui de la clinique, de sa transmission : parler directement d'un cas clinique sans tomber dans l'obscénité du beau tableau dressé par un bon clinicien qui sait faire le « cubage de l'affaire », pour reprendre l'expression de Lacan, est une telle gageure que cela a abouti bien souvent à un silence radical, tout le questionnement étant peu à peu centré sur ce qu'il en serait d'une clinique de l'analyste.

Sans doute y a-t-il pour une école à travailler cette question de la transmission de la clinique analytique dans son rapport à la passe, peut-être à partir des possibilités de structure qu'offre le dispositif¹⁵.

¹⁵ Il y a par exemple quelque chose de tout à fait intéressant dans le dispositif de la présentation de malade tel que Lacan l'a expérimenté, et que d'autres à sa suite ont

La réponse à ma passe m'a été faite un matin à 8 heures par téléphone. « Quel réveil ! » me suis-je alors entendue dire, découvrant par là même, non sans surprise, qu'il semblait donc que je me sois rendormie entre-temps. À cet égard, je remercie le collègue de m'avoir fait cette proposition de parler, m'incitant à nouveau à ne pas me rendormir...

Cela m'a fait associer avec la fin de la « Proposition », lorsque Lacan fait référence à cet analyste américain lui disant : « Ce pourquoi je n'attaquerai jamais les formes instituées, c'est qu'elles m'assurent sans problème d'une routine qui fait mon confort¹⁶. » Ce sont les derniers mots de la « Proposition » !!!

La routine des formes instituées, c'est le risque qui guette tout analyste, mais aussi bien et peut-être plus encore, du fait du groupe, toute école. Qu'il y ait la passe, qu'il y ait des A.E., avec tous les remous que cela peut entraîner, les dégâts, comme le disait Lacan, c'est peut-être ce qui peut permettre, à l'occasion, à une école de ne pas céder à un sommeil confortable.

repris. Dans une intervention inédite qu'il a faite en 1970 à l'hôpital Sainte-Anne, dans le service du Dr Daumézon, Lacan explicite très bien la fonction du public de la présentation. Sans doute y a-t-il lieu de s'inspirer d'un tel dispositif pour essayer de transmettre quelque chose de ce que serait la clinique analytique.

¹⁶ J. Lacan, « Proposition... », *op. cit.*, p. 30.

